

## Annexe

### Précisions concernant la conduite à tenir en cas de défaillance d'un ou des deux juges-arbitres pour les matchs de + 16 ans.

a) **Défaillance d'un des deux juges-arbitres désignés** : le juge-arbitre présent arbitre seul.

b) **Défaillance des deux juges-arbitres désignés** : par ordre d'application

1- Application des dispositions (article 92.1.1b des règlements généraux de la FFHB)

Le remplacement des juges-arbitres défaillants est donc à effectuer à l'heure précise à laquelle doit commencer le match.

- S'il y a un binôme officiel neutre ou un juge-arbitre officiel neutre, solliciter son concours.
- En cas d'absence d'un binôme officiel neutre ou d'un juge-arbitre officiel neutre, confier la direction du match à tout binôme officiel présent ou à tout juge-arbitre officiel présent. Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c'est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d'égalité d'échelon, on tire au sort.

*Spécificité Pays de la Loire* : si les 2 juges arbitres sont d'accord (même grade ou grade différent), ils arbitrent en binôme, sinon application du règlement général de la FFHB

2- En cas de tirage au sort, chaque équipe désigne un joueur en vue d'arbitrer (chaque équipe se trouve ainsi diminuée d'un joueur).

- Le tirage au sort décide de celui qui fera fonction, l'autre joueur ne peut en aucun cas prendre part au jeu (règlement fédéral)
- Si les 2 équipes sont d'accord, les 2 joueurs peuvent arbitrer ensemble (règlement spécifique Pays de la Loire voté en assemblée générale des clubs le 03 juin 2023).

c) **Blessure d'un des juges-arbitres au cours de la rencontre** :

L'autre juge-arbitre continue seul jusqu'au terme du match. Toutefois, si après avoir reçu des soins, le juge-arbitre blessé retrouve une intégrité physique lui permettant d'officier à nouveau, il pourra reprendre sa place à l'occasion d'un arrêt du temps de jeu.

d) **Blessure des 2 juges-arbitres au cours de la rencontre** :

Appliquer la procédure b (défaillance des 2 arbitres avant la rencontre) pour que le match aille à son terme.

Dans tous les cas, nous invitons les officiels responsables d'équipe à vérifier, avant le match, la qualification du juge-arbitre pour éviter tout problème (**le juge-arbitre doit être actif dans Gesthand**).

Le non-respect de ces procédures entraîne la perte de 1 point pour les 2 équipes (paragraphe 2.4.1 du Plan d'Arbitrage)